



EN LIGNE

DIALOGUE SOCIAL

E-ACADÉMIE SUR LE DIALOGUE SOCIAL ET LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

8 NOVEMBRE – 10 DÉCEMBRE 2021

 5 SEMAINES, JUSQU'À 85 HEURES

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



Centre international de formation

INTRODUCTION

Le dialogue social est défini par l'OIT comme incluant tous les types de négociation, de consultation ou simplement d'échange d'informations entre ou parmi les représentants du gouvernement, les employeurs et les travailleurs sur des questions d'intérêt commun ayant trait à la politique économique et sociale. Le dialogue social prend de nombreuses formes différentes. Il peut prendre la forme d'un processus tripartite, avec le gouvernement comme partie officielle au dialogue, ou de relations bipartites, entre des représentants des employeurs ou leurs organisations et des organisations de travailleurs (ou des représentants des travailleurs au niveau de l'entreprise).

Le dialogue social est à la fois un moyen de parvenir à un travail décent en renforçant la prise de décision démocratique et une fin en soi. Bien que les pratiques du dialogue social puissent différer d'un pays à l'autre, la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective constituent à la fois des conditions préalables essentielles à un dialogue social efficace et des droits humains fondamentaux.

L'objectif principal du dialogue social est d'améliorer la qualité des décisions et des politiques grâce à l'implication des principaux acteurs du monde du travail, notamment les employeurs, les travailleurs et leurs représentants. Les institutions et processus de dialogue social qui réussissent ont le potentiel de résoudre d'importants problèmes économiques et sociaux, de faire face à des crises - comme le COVID-19 - d'encourager la bonne gouvernance et la paix sociale, de réduire les inégalités et de promouvoir la croissance.

Le dialogue social peut prendre des formes différentes. Au niveau national ainsi qu'à d'autres niveaux, le dialogue tripartite permet au gouvernement, aux entreprises, aux employeurs et aux travailleurs et à leurs représentants, de rechercher des solutions sur des questions d'intérêt commun, en tant que partenaires égaux et indépendants.

La négociation collective permet à un employeur, ou à un groupe d'employeurs, d'une part, et à une ou plusieurs organisations de travailleurs, d'autre part, de déterminer conjointement les conditions de travail et d'emploi, de réglementer les relations entre employeurs et travailleurs et / ou de réglementer les relations entre les employeurs ou leurs organisations et les organisations de travailleurs. Cette forme unique et distincte de dialogue social joue un rôle clé dans la gouvernance du marché du travail. La négociation collective peut avoir lieu à plusieurs niveaux (international, national, sectoriel, de l'entreprise ou territorial).

Au niveau de l'entreprise, l'interaction entre les représentants des travailleurs peut également se faire par le biais de la coopération sur le lieu de travail. La coopération sur le lieu de travail s'entend par la consultation et la collaboration entre employeurs et travailleurs sur le plan de l'entreprise pour les questions d'intérêt commun n'entrant pas dans le cadre des procédures de négociation collective ou ne faisant pas normalement l'objet d'autres procédures de détermination des conditions d'emploi. Par exemple, les comités hygiène et sécurité jouent souvent un rôle important sur le lieu de travail.

En outre, des mécanismes de réclamation conçus conjointement peuvent également jouer un rôle clé dans la prévention de l'escalade des conflits et la promotion d'un climat de compréhension mutuelle sur le lieu de travail.

Il n'existe pas de modèle unique de dialogue social qui puisse directement être exporté d'un contexte à un autre. Il y a au contraire, à travers le monde, une grande richesse de dispositions institutionnelles, de cadres juridiques, de traditions et de pratiques de dialogue social. Il n'existe pas de modèle de dialogue social «taille unique» qui puisse être facilement exporté d'un contexte à un autre. L'adaptation du dialogue social à des situations spécifiques est essentielle pour garantir des solutions bien adaptées bénéficiant d'une pleine appropriation par les principaux acteurs du marché du travail, ainsi que la durabilité du processus lui-même.

Cette e-Académie offre aux participants une occasion unique d'acquérir des connaissances et des compétences sur les différentes formes et approches du dialogue social et des relations professionnelles, et comment celles-ci peuvent façonner des réponses efficaces aux défis mondiaux contemporains.

OBJECTIFS

Cette e-Académie sur le dialogue social et les relations professionnelles développera les connaissances et les compétences des participants pour s'engager dans un dialogue social réussi à tous les niveaux.

QUI ASSISTE À CE COURS?

La e-Académie s'adresse à :

- Fonctionnaires des ministères du travail
- Des fonctionnaires d'autres ministères (finances, sécurité sociale, éducation, genre, politiques sociales, etc.);
- Des représentants d'organisations d'employeurs;
- Représentants des organisations de travailleurs;
- Les représentants des travailleurs et des employeurs des comités d'entreprise et d'institutions similaires au niveau d'une seule entreprise ou d'un groupe d'entreprises;
- Les membres et le personnel des organes tripartites nationaux et d'autres institutions de dialogue social, tels que les membres de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS);
- Le personnel des institutions impliquées dans la promotion du dialogue social (y compris les universités, les instituts de recherche, les organisations non gouvernementales);
- Fonctionnaires de l'OIT;
- Parlementaires, dirigeants communautaires, société civile et autres parties prenantes de la société (par exemple, banques de développement, institutions financières internationales).

Remarque: En tant qu'organisation vouée aux droits de l'homme fondamentaux et à la justice sociale, l'OIT joue un rôle de premier plan dans les efforts internationaux visant à promouvoir l'égalité des sexes et la non-discrimination. Conformément à cet objectif, les candidates et les candidats issus de groupes minoritaires sont particulièrement les bienvenus.

PRINCIPES CLÉS AUTOUR DE L'E-ACADÉMIE

- Les participants peuvent choisir leurs propres parcours de formation et le type de certificat qu'ils souhaitent recevoir. Les participants peuvent recevoir soit un certificat de participation CIFOIT, soit un certificat de réussite CIFOIT.
- Un certificat de participation est décerné à tous les participants qui assistent à au moins cinq des sessions plénières et au moins quatre sessions électives.
- Si les participants souhaitent demander le certificat de réussite, les participants doivent compléter toutes les sessions plénières + 4 sessions électives + soumettre un essai. Les participants peuvent décider à tout moment du moment du certificat qu'ils souhaitent obtenir (c'est-à-dire qu'ils peuvent valider leur apprentissage même après la session)
- L'achèvement d'une session se fait par des quizz et des exercices.
- Du lundi au jeudi, chaque participant aura la possibilité de participer à au moins une formation par jour en direct en ligne en français ou en anglais avec ou sans interprétation.
- Toutes les sessions sont enregistrées et postées sur la plateforme quelques heures après avoir eu lieu pour une formation asynchrone.

STRUCTURE DU COURS

La e-Académie comprendra des sessions plénières. Les séances plénières dureront une heure et demie et seront livrées en anglais et en français avec interprétation. Avec des lectures préliminaires et complémentaires, chaque séance plénière représente 4 heures d'apprentissage.

Toutes les sessions électives seront constituées de deux ou trois sessions de 1 heure 30.

Avec la lecture préliminaire et gratuite, toutes les sessions électives (indépendamment du nombre de sessions) représenteront 8 heures d'apprentissage.

INFOS

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS
VEUILLEZ CONTACTER**

Centre international de formation de l'OIT

Programme de Protection sociale, gouvernance et tripartisme
(SPGT)

Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin, Italie

spgt@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE: A9713729